



Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique (CAP)

(1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023)



Lynne Castonguay, Secrétaire générale
Mélicca Kate Lelièvre, Secrétaire du
Comité

Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique (CAP)

(Période s'étalant du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023)

Informations générales

Entre le 1^{er} juin 2022 et le 31 mai 2023, le Secrétariat général a traité 5 dossiers. Un dossier a fait l'objet d'une audience.

Faculté d'attache de l'appelante ou de l'appelant	Date du dépôt de l'appel	Objet de la demande	Audience	Statut du dossier
Faculté des sciences	Dépôt d'appel – 22 mars 2022	Plusieurs motifs dont le harcèlement; dossier examiné par le bureau de l'Ombud.	Aucune	Étudiante fut avisée qu'elle pouvait procéder avec la prochaine étape de ses études. Dossier fermé au Comité d'appel.
Faculté des sciences	Dépôt d'appel – 13 mai 2022	Souhaite que le CAP modifie une note.	Aucune	Étudiante fut avisée que la modification d'une note n'est pas une action corrective disponible. Dossier fermé au Comité d'appel.
Faculté des arts et des sciences sociales	Info – Septembre 2023	Suspension pour la session d'automne 2022	Aucune	Étudiant avisé des motifs de la suspension. Dossier pris en charge par le Service de sécurité. Dossier fermé au Comité d'appel.
Faculté des sciences de l'éducation	Dépôt d'appel – 17 février 2023	Révision d'une décision portant sur un stage.	Audience le 28 mars 2023. -Le CAP a maintenu la décision de la Faculté des sciences de l'éducation.	Dossier fermé
Faculté d'administration	Dépôt d'appel – 11 avril 2023	Plagiat	Aucune	Étudiant n'a pas donné suite au dépôt d'appel. Dossier fermé

Attributions du Comité d'appel (CAP)

Au nom du Sénat académique, et compte tenu des attributions du Comité d'attestation d'études, le Comité d'appel :

- examine, juge et sanctionne tout grief présenté par une étudiante ou un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études;
- examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout étudiante ou étudiant;
- en cas de violation d'un règlement de l'Université, le Comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.

Membres du Comité d'appel du Sénat académique en 2022-2023

Hachey, Samuel	Étudiant membre du Sénat	Mai 2022 à avril 2024
Jovial Osundu Orlachi	Étudiante membre du Sénat	Mai 2022 à avril 2024
Francis Bourgoïn	Étudiant membre du Sénat	Mai 2022 à avril 2024
Céleste Lee Branch	Étudiante membre du Sénat	Mai 2022 à avril 2024
Maxime Roy	Étudiant membre du Sénat	Mai 2022 à avril 2024
Gabriel Laplante	Professeur membre du Sénat	Août 2022 à août 2024
Robert Levesque	Professeur membre du Sénat	Novembre 2022 à novembre 2024
Claudine Auger	Professeure membre du Sénat (suppléant)	Août 2022 à août 2024
Jeanne Godin	Professeure membre du Sénat (suppléant)	Août 2022 à août 2024
Julien Massicotte	Professeure membre du Sénat (suppléant)	Août 2021 à août 2023
Marianne Cormier	Doyenne membre du Sénat	Août 2022 à août 2024
Natalie Carrier	Doyenne membre du Sénat (suppléante)	Mars 2021 à mars 2023
Gérard Poitras	Doyen membre du Sénat (suppléant)	Mars 2021 à mars 2023
Pierrette Fortin	Doyenne membre du Sénat (suppléante)	Août 2021 à août 2023
Jacques Paul Couturier	Président	Août 2021 à août 2023
Marthe Robichaud	Présidente (suppléante)	Octobre 2020 à octobre 2022
Lynne Castonguay	Secrétaire générale Coordonnatrice du Comité	D'office
Élizabeth Dawes	Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales	D'office
Stéphanie Wheaton	Registraire	D'office
Mélissa Kate Lelièvre	Secrétaire d'assemblée	D'office

Note portant sur le droit de vote

À noter que la présidente ou le président siège sans voix délibérative conformément à l'article 43 des *Statuts et règlements*. Il en va de même pour la secrétaire générale, la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, la registraire et la secrétaire d'assemblée.

Résumé des audiences

Le 28 mars 2023

Un étudiant fait appel d'une décision circonstanciée de la Faculté des sciences de l'éducation de le retirer de son stage; il demande la réintégration dès la session printemps-été 2023 en comptabilisant les semaines accumulées. Le dossier fut examiné par le comité. Plusieurs témoins ont été entendus. Le Comité accepte que l'étudiant reprenne son stage à la session d'automne 2023, toutefois les semaines accumulées ne seront pas comptabilisées.

Remerciements

Nous tenons à remercier les membres, les intervenantes et intervenants ainsi que les gestionnaires de dossiers pour l'excellent travail et collaboration tout au long de l'année. Merci beaucoup!



Mélissa Kate Lelièvre, gestionnaire de projet
Secrétaire d'assemblée du Comité



Lynne Castonguay
Secrétaire générale